



ÉDITO DE MONSIEUR LE MAIRE, PRÉSIDENT DU CCAS

Chères Gabiniennes, chers Gabinien,

Si nous sommes désormais habitués à connaître, chaque été, des périodes de fortes chaleurs, force est de constater qu'elles surviennent de plus en plus tôt. Début juin, j'ai donc décidé de déclencher le plan canicule, permettant ainsi aux équipes du CCAS d'accompagner et de mettre à l'abri trois de nos aînés.

Durant ces épisodes de chaleur intense, il est essentiel de prendre soin de votre santé et de privilégier les lieux frais. Je vous invite à vous inscrire sur le registre canicule du CCAS afin de bénéficier d'un suivi adapté. Vous pouvez également profiter des espaces rafraîchis mis à votre disposition par la Ville : la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, le club Raymond Valenet et le club du Centre. Je suis convaincu que ces gestes simples suffisent souvent à faire toute la différence pour traverser l'été dans les meilleures conditions.

Ces dernières semaines, vous avez pu découvrir la nouvelle édition du Guide des Seniors. Conscient du rôle essentiel que vous jouez dans le maintien du lien social et le dynamisme de notre commune, nous avons souhaité repenser entièrement cette deuxième édition. Vous y retrouverez l'ensemble des dispositifs mis en place pour vous accompagner au quotidien et faciliter vos démarches, ainsi que les nombreuses activités et rendez-vous proposés tout au long de l'année.

Je tiens également à saluer le formidable succès rencontré par les sorties de printemps. Vous avez été plus de 500 à y participer, témoignant ainsi de votre attachement à ces moments de partage.

Enfin, mon équipe et moi-même avons souhaité placer ce mois de juin sous le signe de la convivialité et de la fête. De nombreuses animations vous seront proposées, au cours desquelles j'aurai le plaisir de vous rencontrer.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent mois de juin.

Le Président du CCAS, Maire de Gagny
Rolin Cranoly

Les rendez-vous de juin

À la croisée du printemps et de l'été, le mois de juin s'accompagne d'un allongement des journées, d'une météo plus clémente et d'une envie renouvelée de profiter de l'extérieur. C'est un mois particulièrement dynamique, rythmé par de nombreux événements. Les fêtes de fin d'année scolaire, les manifestations locales, les activités associatives et culturelles se multiplient, créant des occasions de rencontre et de partage pour tous les publics. Juin, c'est également la préparation des projets estivaux.

Le **16 juin un repas à thème doublé d'un Karaoké** aura lieu en Salle des Fêtes (inscription au Club Raymond Valenet et auprès du service Fêtes et Cérémonie).

Jeudi 18 juin, à 19h, la place Foch accueillera la **commémoration de l'appel historique du Général DE GAULLE** de 1940, marquant ainsi les esprits et le mouvement de Résistance française face à l'occupation allemande.



Le **21 juin**, la Fête de la Musique rassemblera petits et grands. Plus qu'un rendez-vous culturel, la Fête de la Musique demeure un moment de partage et de découverte, symbole de l'été et de la convivialité : événement qui fait vibrer de nombreuses villes.

Le **25 juin**, la plateforme d'aide **Cœur Horizon** du CCAS organise sa **Grande Braderie de l'Été**, de 10h à 17h, qui promet un moment riche en bonnes affaires !

Samedi 27 juin du sport et de la bonne humeur seront au rendez-vous de la quatrième édition du **Gagny Color Challenge**, à faire en famille ou entre amis ! Inscription et informations sur Gagny.fr

Le démarchage téléphonique

À partir du 11 août 2026, il ne sera plus possible de démarcher une personne pour une raison commerciale sur son téléphone fixe ou portable, sauf si elle a donné au préalable son consentement explicite, ou si l'appel est celui d'une entreprise avec laquelle elle a un contrat en cours et qu'une amélioration directe de ce contrat lui est proposée.

D'ici cette date, les entreprises peuvent toujours démarcher par téléphone toute personne qui n'est pas inscrite sur Bloctel, sauf en matière de travaux ou de rénovation

énergétique de logements où le démarchage est déjà interdit. Le nouveau dispositif inverse le principe : plus aucun appel ne sera autorisé sans l'autorisation explicite de la personne contactée.

Les jours et horaires de démarchage resteront encadrés. Les appels autorisés devront, comme aujourd'hui, respecter les stricts créneaux suivants : uniquement en semaine, entre 10h et 13h puis de 14h à 20h.



Les animaux de compagnie

Les animaux de compagnie occupent une place importante dans de nombreux foyers et apportent de nombreux bienfaits à leurs propriétaires. Ils réduisent le stress, favorisent l'activité physique et peuvent même améliorer le bien-être émotionnel. Un chien incite à sortir et à bouger, tandis qu'un chat peut offrir une présence apaisante et rassurante.

Adopter un animal implique une responsabilité sur le long terme. Il faut lui consacrer du temps, de l'attention et prévoir un budget pour son alimentation, ses soins vétérinaires et ses accessoires.

Il est également essentiel de prendre en compte son espérance de vie, qui peut dépasser dix ans pour certains animaux. Cela signifie s'engager même en cas de changements dans la vie personnelle ou professionnelle.

La question des vacances est un point important à anticiper lorsqu'on adopte un animal. Avant de partir, il est nécessaire de prévoir une solution adaptée pour assurer son bien-être. Plusieurs options existent : les pensions pour animaux qui assurent soins et surveillance, la garde par des proches ou des amis de confiance et les *pet-sitters* qui s'occupent de l'animal à domicile.

Dans certains cas, il est possible d'emmener son animal en vacances ; cela dépend du moyen de transport et du lieu de séjour. De nombreux hébergements acceptent aujourd'hui les animaux, mais il est indispensable de vérifier à l'avance.

Maison de l'Animal - 4 rue du 19 Mars 1962

Gagny Pet and Co: gagnypetandco.fr
gagnypetandco@gmail.com

Les bienfaits de cuisiner à la maison

Cuisiner soi-même permet de choisir précisément les ingrédients utilisés. Cela donne la possibilité de limiter le sel, le sucre et les graisses souvent présents en grande quantité dans les produits industriels.

En préparant ses repas à la maison, il devient plus simple de privilégier des aliments frais, naturels et de saison. Cette maîtrise de l'alimentation est particulièrement bénéfique pour

adopter une hygiène de vie équilibrée, répondre à des besoins spécifiques (régimes particuliers, allergies) ou atteindre des objectifs de santé.

Cuisiner n'est pas seulement une nécessité, c'est aussi une activité créative et agréable. Essayer de nouvelles recettes, découvrir des saveurs ou revisiter des plats traditionnels permet de stimuler l'imagination.

Pour beaucoup, cuisiner constitue également un moment de détente, une parenthèse dans la journée qui aide à se déconnecter du stress.

Juin est le mois idéal pour cuisiner frais, léger et composer des assiettes savoureuses et colorées. Alors place à la gourmandise en cuisine avec les délicieux produits de saison, fraises, cerises, abricots, melon, courgettes, tomates, concombres, poivrons, petits pois, fenouil... !

CAF: le pass colo

Le **Pass Colo** est une aide financière mise en place par l'État pour permettre de financer une partie du séjour en colonie de vacances d'un enfant de 11 ans (nés en 2015) ou nés en 2014 et n'ayant pas bénéficié de l'aide en 2025.

Pour en bénéficier, les critères sont les suivants :

- Avoir un Quotient Familial (QF) inférieur ou égal à 1 500 € (QF de février pris en compte).
- L'enfant doit être né entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2015.
- Une seule aide par enfant, reportable une seule fois en cas de non-utilisation, l'année des 12 ans.

Comment utiliser cette aide :

- Le séjour doit être organisé pendant les périodes de vacances scolaires (à compter des vacances de printemps 2026).
- Le séjour (éligible au Pass Colo) doit avoir une durée minimale de 4 nuits-5 jours. Il n'a pas de durée maximale.

Sont éligibles au Pass Colo: les séjours de vacances, les activités d'hébergement accessoires à un accueil de loisirs ou à un accueil de jeunes, les séjours spécifiques sportifs, linguistiques, artistiques et culturels, et les accueils de scoutisme qui sont ouverts à tous les mineurs sans exclusivité.

Les étapes à suivre :

- Choisir le séjour conventionné Pass Colo sur le site jeunes.gouv.fr
- Contacter l'organisateur pour réserver le séjour de l'enfant. Au moment de la réservation, préciser être bénéficiaire du Pass Colo et communiquer le numéro allocataire.
- L'organisateur du séjour calculera le coût restant à charge et déduira le montant du Pass Colo (et celui des éventuelles autres aides). La réservation devient définitive après le versement des arrhes.

Les familles concernées par cette aide reçoivent une notification de droit dans leur espace « Mon compte » sur caf.fr et notifiée par mail. Il n'y a pas de démarche à effectuer.

Le BAFA

La formation BAFA permet de développer des compétences essentielles pour encadrer des groupes d'enfants et d'adolescents: gestion de groupe, réglementation, organisation de la vie quotidienne; animation d'ateliers, activités sportives ou créatives; connaissance du développement de l'enfant; travail en équipe et communication.

Le BAFA est l'un des diplômes les plus recherchés par les organisateurs en centres de loisirs, en séjours de vacances et sur les temps périscolaires. Il est officiel, valorisable sur Parcoursup, un curriculum-vitae, ou pour s'orienter vers les métiers de l'animation, de l'enseignement, de la petite enfance ou du social.

Chaque année, la Caf soutient des jeunes dans l'obtention du BAFA. En 2026, elle confirme cette mission en proposant une aide nationale de 200€, accessible sans conditions de ressources, dès 16 ans.

L'inscription se fait sur la **plateforme BAFA-BAFD** du Ministère, via jeunes.gouv.fr. Pour les mineurs, une autorisation parentale est nécessaire.

Le BAFA se compose de trois sessions: une formation générale de 8 jours, un stage pratique de 14 jours et un approfondissement de 6 jours ou une qualification de 8 jours. L'ensemble est à réaliser dans un délai de 30 mois maximum. Ces étapes peuvent être effectuées en



internat (avec hébergement) ou en demi-pension (sans hébergement, avec le repas du midi).

Démarches et inscription sur le site de la CAF.

En raison des répétitions et des spectacles organisés au Théâtre André Malraux durant le mois de juin, aucune séance de cinéma ne peut être programmée sur cette période.

Le Théâtre étant entièrement mobilisé pour accueillir ces événements culturels et associatifs, les projections reprendront ultérieurement selon la programmation habituelle.

Rendez-vous très prochainement pour de nouvelles séances de cinéma.

Le Guide des Seniors, nouvelle édition !

Le CCAS est heureux d'annoncer la parution du nouveau Guide des Seniors, un document pratique spécialement conçu pour accompagner nos aînés dans leur quotidien.



Ce guide rassemble de nombreuses informations utiles : démarches administratives, aides et services disponibles, santé, mobilité, ainsi qu'un large choix d'activités et de loisirs dédiés aux seniors. Véritable outil de proximité, ce guide a pour objectif de faciliter l'accès aux informations essentielles et de favoriser le bien-vivre des seniors au sein de la Ville. Cette édition comprend également un calendrier magnétique des événements seniors de la Ville (à aimanter sur le réfrigérateur par exemple), afin de retrouver facilement tous les rendez-vous et les animations proposés tout au long de l'année.

Le Guide est disponible gratuitement en ligne sur Gagny.fr, au CCAS et dans les accueils des services municipaux.

Les conférences thématiques

Des conférences offrant des moments d'échanges et de réflexion tout au long du mois à la Maison Baschet ou à l'auditorium du Conservatoire François-Joseph Gossec. 5€ la séance ou 48€ à l'année.

À l'Auditorium du Conservatoire F.-J. Gossec
41 av. Jean Jaurès

Judi 18 juin à 14h30 :

« Le volcanisme, la Terre respire » (Vsart)

Comprendre que les volcans sont à la fois des phénomènes naturels puissants et des acteurs essentiels de la dynamique terrestre. Loin d'être uniquement synonymes de destruction, ils participent à la construction et à l'évolution permanente de notre planète, rappelant que la Terre est un monde vivant en constante transformation.

Judi 25 juin à 14h30 :

« Naples, une grande ville d'art » (Lionel CARIOU DE KERYS)

Naples n'est pas seulement une ville historique, mais une véritable capitale culturelle où l'art, l'histoire et la vie quotidienne se mêlent harmonieusement. Héritière d'un passé prestigieux et tournée vers l'avenir, Naples demeure l'une des grandes villes d'art d'Europe.

Animations exceptionnelles au Club Raymond Valenet

Venez découvrir des après-midis riches en amusement, en créativité et en rencontres :

- **Ateliers Jeux de Société,**
les 19 et 24 juin à 14h.

Les après-midis au Club sont toujours des moments attendus. Ils offrent une

parenthèse conviviale où chacun peut se retrouver, échanger et partager des instants simples mais précieux.

Belote, rami ou encore tarot... chacune et chacun trouve son plaisir selon ses envies. Que l'on préfère les plateaux de

jeux ou les cartes à jouer, tout le monde aura sa place.

Informations et inscription au préalable au Club Raymond Valenet, 46 avenue de Rambouillet.



Suivez toute l'actualité de la Ville sur



Centre Communal
d'Action Sociale

1 esplanade Michel Teulet
Tél : 01 56 49 23 40

